Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Gandonnière (la) - Tome II

Gandonnière (la), f., c^ne^ de *Laval,* à la limite vers Saint-Berthevin, et à 100 m. à droite de la route. — *Terra de Gandoneria,* 1142 (La Beauluère, *Recherches mss.,* t. VIII, p. 159). — *Domus monachorum de Gandoneria,* 1163-1190 (Cart. de Savigny). — *Clausum Gandoneriæ,* 1174 (Ibid.). — *Gandoneria,* 1217 (Arch. nat., L. 970). — *Manerium quod vocatur la Gandonère,* 1246 (Ibid., L. 972). — *Domus que vocatur la Gandonnière sita prope Lavallem,* XIII^e^ s. (Ibid., L. 970). — *Herbergamentum de la Gandonière,* 1272 (Ibid.). — Fief mouvant de Saint-Berthevin. — En 1142, Guérin de Saint-Berthevin fit don aux religieux de Saint-Martin de Laval, en déposant son épée sur l'autel, de la terre de la Gandonnière. Guy de Laval et Hamon, son frère, étaient cautions. Cette partie de la terre appelée plus tard la Petite-Gandonnière fut donnée ensuite à rente perpétuelle par le prieur Macé des Granges en trois lots, 1385, 1389. L'un des preneurs devait bâtir une maison à quatre « estages » et planter deux quartiers de vigne.

Dès le XII^e^ s., les religieux de Clermont possédèrent à la Gandonnière une maison, manoir ou hébergement. Guérin de Saint-Berthevin leur permet, en 1174, d'avoir en leur clos un pressoir et leur cède tous les droits de pressorage qu'il avait sur leurs vignes. D'autres particuliers agrandirent ce domaine par des aumônes successives. En 1246, ils en donnèrent bail pour trente ans à Pierre de Lamarie, doyen de Laval, à raison de 100 sols de rente annuelle. Avant la fin de ce bail, sans doute interrompu par la mort du preneur, Guillaume Lechat et Gillette, sa femme, avaient pris, à la rente perpétuelle de 100 sols, l'hébergement entier, c'est-à-dire les terres, vignes, près et verger. Le domaine passa, avant le XVII^e^ s., aux mains des seigneurs de Rouessé. Il était licité en 1842 entre les cohéritiers Frin-Cormeré.

Un gisement de manganèse (acerdèse), découvert en juin 1899, a été l'objet de recherches ; celles-ci ont montré, au sommet des bancs redressés de calcaire carbonifère, l'existence de poches, souvent profondes, contenant des terres manganésifères, avec rognons de minerai atteignant jusqu'à 95 0/0 de bioxyde. Ce minerai pourrait servir soit à la métallurgie, soit à la fabrication de produits chimiques. Les bases d'une installation industrielle y ont été jetées.